

24/9/18

## Le conseil municipal dit oui au projet d'éoliennes

**Pleugueneuc** — Ambiance tendue à la réunion du conseil municipal, jeudi. Le projet d'éoliennes, sujet majeur de la soirée, a attisé les passions. Douze élus ont voté pour ; quatre contre.

### Le projet

Quatre éoliennes de 145 m de hauteur pourraient être implantées sur le site du lieu-dit les Landes-de-Lauvais, situé à Pleugueneuc et Meillac. Deux sur chaque commune. Une enquête d'utilité publique est menée jusqu'au 8 octobre.

C'est dans ce contexte que le conseil municipal, jeudi soir, a dû donner son avis. Le maire, Loïc Régeard, a commencé par un historique de la situation (*lire ci-dessous*).

### « Manque de communication »

Olivier de Lorgeril, conseiller municipal et propriétaire du domaine de la Bourbansais réagit. « En tant qu' élu, je considère que l'enquête d'utilité publique est le minimum légal. Ces machines provoquent de nombreuses nuisances : bruit, pollution lumineuse, nocivité sur le bâti, le paysage et la santé [...] Dans ce dossier, promoteurs et élus ont brillé par leur manque de communication vis-à-vis de la population. Concernant le château, je rappelle que j'avais effectué des tests en 2015, sous constat d'huissier, prouvant que les éoliennes seront bien



Archives O.F.

Selon le maire, le projet rapporterait « entre 120 000 € et 130 000 € à la collectivité ».

visibles. Depuis, les Bâtiments de France ont apporté un avis très défavorable. »

Le conseiller estime que le projet aura aussi un impact considérable sur la vie des animaux de son zoo, les oiseaux de son spectacle.

D'autres éléments sont évoqués, des nuisances sur la flore et la faune, notamment sur les chauves-souris, ainsi que la destruction d'une zone humide.

André Lefeuvre, conseiller et pré-

sident de la CCBR, réagit : « J'émet des doutes sur la covisibilité avec le château. Les tests effectués avec drone me paraissent beaucoup plus fiables que les vôtres. De plus, votre argumentaire me semble très subjectif. J'ai certains doutes sur les éléments que vous apportez ».

« Il faut vivre avec son temps »

« Des comptages de la faune et de la flore seront prévus au bois du Rouvre. Pour la destruction de la zone humide, elle sera compensée par la création d'une autre. Concernant les chauves-souris, les éoliennes devraient s'arrêter quatre heures durant la nuit pour les préserver ».

« Les machines ont considérablement évolué technologiquement, poursuit l' élu. On ne peut être contre le progrès. Il faut vivre avec son temps. »

Le maire conclut : « Nous comprenons l'inquiétude des riverains. N'oublions pas qu'avec l'arrivée de la quatre-voies, les habitants des villages proches avaient le même genre d'inquiétudes. Aujourd'hui, tous ces villages sont pleins. »

Ce projet rapporterait « entre 120 000 € et 130 000 € à la collectivité, qui en a foncièrement besoin pour développer les nouveaux services ».

Le conseil a voté oui au projet éolien : douze voix pour ; quatre contre ; trois blancs.

### Le maire rappelle les étapes du projet

Jeudi soir, les étapes du projet d'éoliennes ont été rappelées par le maire : « En septembre 2009, le conseil vote favorablement à une zone d'implantation d'éoliennes. En mars 2012, une motion est adoptée par la communauté de communes de Bretagne Romantique pour l'implantation du grand éolien. En 2015, la société Quadran présente

un premier projet d'éoliennes, refusé en 2016 par le préfet en raison d'un projet de radar militaire. En 2017, l'entreprise dépose un nouveau dossier. La Mission régionale d'autorité environnementale n'émet pas d'avis et conclut à une absence de covisibilité avec le château de la Bourbansais, un des principaux obstacles à sa réalisation. »